

## LEUZE-EN-HAINAUT

# Le bâtiment culturel sera mis en vente

**Trop vétuste, la bâtisse qui héberge le centre culturel et la bibliothèque va être vendue par la Ville. Les institutions seront relogées juste à côté.**

● Pierre-Laurent CUVELIER

La décision a été entérinée la semaine dernière. L'ancienne maison de maître du XVIII<sup>e</sup> s qui abrite encore les activités du centre culturel et de la bibliothèque va être vendue par la Commune, qui en est propriétaire.

La désaffectation et le principe de vente du bâtiment, situé à la rue d'Ath, ont été votés à l'unanimité lors du dernier conseil communal de Leuze. « Il nous est apparu plus opportun de le mettre sur le marché plutôt que de le conserver dans le giron communal. On ne voyait pas très bien l'affectation que l'on pouvait donner à la structure », affirme le député



bourgmestre.

**Que va devenir le parc du Herseau ?**

On peut aisément comprendre l'attitude des pouvoirs locaux au regard des importants travaux de remise en

état (toiture, corniches...) à effectuer au sein de la bâtisse.

C'est d'ailleurs son état de vétusté qui a conduit la Commune à reloger le centre culturel et la bibliothèque dans les locaux du centre d'affaires Dujardin, implanté juste

à côté. Les deux services y emménageront dans les prochains mois, vraisemblablement à la rentrée de janvier.

« Le fruit de la vente nous permettra de financer d'autres projets. Nous avons sollicité les deux notaires locaux pour avoir

une estimation de prix », poursuit Christian Brocorme.

Au-delà du sort de l'ancienne maison de maître, qu'advient-il du joli parc du Herseau attenant, et que le centre culturel aimerait continuer à utiliser pour ses animations ? L'interpellation de Christian Ducattillon, conseiller PS, a permis d'apporter un éclairage sur la destination du terrain.

« La réflexion porte sur le fait de savoir si l'on cède l'ensemble du terrain avec le bâtiment, dit le premier magistrat. On pourrait très bien imaginer une division en parcelles du parc. Ce qui est sûr, c'est que l'on ne va pas se priver de la capacité d'effectuer une liaison entre la rue Pont Saint-Martin et la rue d'Ath. Une traversée depuis le parc Blondeau (NDLR : propriété du centre éducatif Saint-Pierre) a toute sa pertinence pour y privilégier un réseau de mobilité douce »

La Ville de Leuze promet en tout cas de rester attentive à l'évolution du dossier et aux opportunités de réaffectation de la zone. ■



## NUIT HALLOWEEN

### 27 OCTOBRE À 21H

**NUIT HALLOWEEN**  
3 films + 1 gratuit

Info et réservations: [www.imagix.be](http://www.imagix.be)